



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

### **Concours spécial pour l'académie de Créteil : encore un effort !**

**Le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'ouvrir un concours externe supplémentaire de professeur-e-s des écoles pour l'académie de Créteil, et en particulier pour la Seine-Saint-Denis.**

La CGT Educ'action prend acte positivement de cette annonce. L'ouverture de postes statutaires pour assurer les missions d'enseignant-e-s sur cette académie était une demande urgente, il n'était plus acceptable que la seule réponse aux besoins soit la précarité.

Il serait temps de dépasser les simples interrogations pour aider une académie qui cumule les difficultés. En ce sens d'ailleurs, l'annonce d'un "concours spécial Créteil" a aussi été vécu comme une forme de stigmatisation pour une académie souvent montrée du doigt. Notons d'ailleurs qu'un trop plein de candidat-e-s uniquement pour le 93 va accentuer encore les impossibilités de sorties du département via les mutations.

Nous rappelons que pour répondre aux besoins urgents, le ministère a utilisé des centaines de précaires : nous demandons leur titularisation sans condition de concours ni de nationalité ! Pour reprendre un slogan actuel du ministère : *nous avons besoin d'eux !* Pourquoi, par exemple, ne pas avoir utilisé la liste complémentaire ?

Enfin, la CGT Educ'action demande que le nombre de postes statutaires créés réponde réellement aux besoins de la hausse démographique, que ce soit pour ce concours ou pour les concours externes.

*Montreuil, le 16 janvier 2015*